



« Société des ingénieurs Arts et Métiers »

Rapport des Conseillers bénévoles pour le Comité LABEL (premier renouvellement) du 24 septembre 2025

Table des matières

1.PRESENTATION	2
2.DEMARCHE IDEAS : QUELS OBJECTIFS ?	7
3.UNE ORGANISATION SOLIDE.....	7
4.UNE GOUVERNANCE STRUCTUREE	11
.....	11
CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
5.UNE STRATEGIE ACTUALISEE ET MISE EN ŒUVRE.....	13
6.RAPPORT SUR L'ACCOMPAGNEMENT	16

1. Présentation

La Société des ingénieurs Arts et Métiers

L'association dite Société des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure d'Arts et Métiers, par abréviation « **Société des Ingénieurs Arts et Métiers** », est désignée ensuite par « **Société** » ou « **SOCE** »

A l'origine destinée aux seuls ingénieurs diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, elle étend aujourd'hui ses domaines d'intervention et s'ouvre à de nouveaux publics partageant ses valeurs fondatrices.

Fondée en 1846, la Société a été reconnue d'utilité publique par décret du 14 avril 1860. Ses statuts ont dernièrement été révisés et validés fin 2024.

Elle a pour but de favoriser la promotion des valeurs humaines et entrepreneuriales qui, en s'appuyant sur les sciences, les techniques et l'industrie, développent l'économie et permettent à notre monde de progresser pour le bien du plus grand nombre.¹²

Face aux nouveaux défis mondiaux, la Société aborde résolument son futur en :

- participant au renouveau permanent de l'industrie nationale en contribuant au financement de la recherche et de l'innovation, en particulier aux côtés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, par des conventions appropriées,
- soutenant et participant aux différents dispositifs qui facilitent les chances d'accès à l'enseignement supérieur technologique des jeunes de toutes origines et conditions et en développant une large information sur les métiers de l'ingénieur,
- favorisant les échanges et l'entraide inters générationnels.

Vision

En 2023, s'appuyant sur la puissance de son réseau et son ancrage territorial, la Société met en place une stratégie visant à donner une plus grande visibilité à l'engagement de ses membres dans l'industrie et la société. Le livret intitulé « Arts et Métiers 2030 » présente sa vision et ses ambitions qui forment sa stratégie :

« Devenir une force d'influence incontournable de la transformation environnementale, sociétale, industrielle et numérique en France tout en contribuant à l'épanouissement professionnel et personnel tout au long de la vie. »³

Valeurs

Les statuts permettent de réaliser des ambitions généreuses et complètent les valeurs fraternelles et humanistes de la formation des ingénieurs Arts et Métiers : solidarité, altruisme, respect, travail, exemplarité, ouverture, responsabilité, éthique, engagement, citoyenneté en prolongeant ainsi le caractère philanthropique, éducatif, scientifique, sportif, familial et culturel de son objet.

¹Les principales sources utilisées sont indiquées en référence des informations rédigées

²Statuts 2024, article 1 et préambule

³Arts et Métiers 2030

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers ou ENSAM, est désignée par la suite l'« **Ecole** ».

Elle affiche sa signature : Arts et Métiers Sciences et Technologies, pour former les futurs cadres et managers de l'industrie en accueillant chaque année quelque 6 000 étudiants.

Grâce à ses campus et ses instituts répartis sur le territoire à Lille, Châlons en Champagne, Cluny, Aix en Provence, Angers, Bordeaux, Metz et Paris, Arts et Métiers Sciences et Technologies dispose d'une proximité exceptionnelle avec le milieu industriel, positionnement unique qui lui permet de s'afficher comme un « accélérateur de talents pour l'industrie du futur ».

L'Ecole, qui compte 14 laboratoires, est l'un des rares établissements d'enseignement supérieur en France à pouvoir proposer à ses chercheurs et étudiants de travailler sur le cycle de vie complet d'un produit, de la conception à la production, et jusqu'au recyclage.

Autre point fort : son histoire marquée par un fort positionnement social et humaniste, qui se prolonge aujourd'hui avec des actions de sensibilisation et le soutien aux initiatives étudiantes.⁴

Historique de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers

Le 23 mars 1847, après plusieurs réunions préparatoires tenues en 1846, l'administration du ministère de l'Intérieur donnait à la Société des Anciens Elèves des Ecoles Royales d'Arts et Métiers le droit de se constituer. Le 11 mai 1860, elle est reconnue d'utilité publique par décret impérial. L'association a alors pour but :

- D'établir entre les anciens élèves un lien de confraternité et de réunir leurs efforts pour faire fructifier l'enseignement des Ecoles, au profit de l'industrie française,
- De venir en aide aux membres de la Société en leur facilitant les moyens de se produire dans leurs spécialités,
- De réunir des articles écrits par les sociétaires sur l'industrie, la technologie, les sciences et les arts industriels.

En 1925, son président de l'époque, Louis Delage, installe la société avenue d'Iéna dans l'hôtel Singer. L'inauguration s'y tient le 21 mars 1925 en présence du Président de la République, Gaston Doumergue.

Quelques faits saillants de réalisations historiques de la société méritent d'être soulignés :

- Une caisse de secours est fondée en 1898,
- Des prêts sont créés en 1923,
- En 1927, la Croix de guerre est remise aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, citation prononcée par le maréchal Joffre,
- Une aide aux orphelins est créée en 1931.

Aujourd'hui appelée « Société des ingénieurs Arts et Métiers », elle est forte de 31 000 membres, appelés les « **Gadzarts** », et est le plus important réseau d'anciens d'une école d'ingénieurs en Europe.⁵

La Société est présente sur tous les campus de l'Ecole, que ce soit par la participation de ses membres aux différentes manifestations traditionnelles, par l'aide financière qu'elle apporte aux activités des élèves, ou encore par le « parrainage » de chaque nouvelle promotion par les promotions qui ont vingt-cinq ans et cinquante ans d'ancienneté.

La société est également membre de ParisTech Alumni, qui regroupe les anciens élèves des écoles de ParisTech.

⁴Soce mode d'emploi 2024

⁵Livre d'or

Son réseau international couvre tous les continents et la « Société » est une des rares structures du genre capable de mobiliser plusieurs milliers de membres en un même lieu dans les grandes occasions.

Missions permanentes et activités lucratives

La société a sectorisé et isolé de l'association ses activités lucratives

Missions permanentes ⁶

Les missions exercées par la Société sont les suivantes, dans les domaines ci-après :

Domaine associatif et solidaire :

- Mener toutes actions d'entraide, de soutien et de promotion individuelle ou collective notamment au profit de ses membres,
- Pérenniser et moderniser sans cesse les valeurs fondatrices,
- Développer la marque de la Société, de la Fondation Arts et Métiers et de l'Ecole,
- Rassembler, animer et représenter les membres de l'association et ses partenaires,
- Développer l'amitié entre ses membres,
- Maintenir entre eux une conscience élevée des devoirs de l'ingénieur,
- Organiser des voyages d'études.

Domaine culturel, artistique et sportif :

Apporter son soutien à toutes les actions menées par l'association et ses partenaires et toutes les personnes partageant les mêmes valeurs, et aux objectifs poursuivis au sein des composantes, clubs et groupes de la Société ou des entités reconnues par elle et qui sont utiles à son rayonnement.

Domaine industriel et économique :

Participer à la promotion, au développement et au rayonnement de l'industrie et de l'économie partout où des membres de la Société sont présents :

- Par l'action directe et concertée de ses membres et de ses partenaires,
- Par la diffusion de ses publications,
- Par ses manifestations, réunions et conférences.

Domaine éducatif :

- Participer et contribuer aux projets de l'Ecole, des associations d'élèves de l'Ecole concernant la formation initiale ou tout au long de la vie, l'innovation, la recherche, la vie étudiante à l'Ecole pour lesquels son aide est souhaitée,
- Assumer la promotion et la défense des titres et diplômes de l'Ecole et en intervenant chaque fois qu'il pourrait être porté atteinte à leur valeur et à leur prestige,
- Faciliter la participation de ses membres aux enseignements de l'Ecole ou de ses écoles partenaires pour que les enseignements soient en permanence en phase, voire en anticipation, avec les besoins évolutifs de l'industrie et de l'économie,
- Apporter, dans la limite de ses moyens, sa contribution à la réalisation, l'entretien, la gestion des campus, des résidences, des locaux d'enseignement et de recherche et plus généralement, tous locaux utiles aux missions statutaires de l'Ecole ou de ses

⁶Statuts 2024, article 2

partenaires. Celle-ci pourrait prendre la forme, en liaison avec la Communauté, de bourses, de prêts d'honneur, de dons, de distinctions aux membres ou non-membres qu'elle souhaite aider ou honorer.

Domaine social :

- Favoriser par le parrainage, le tutorat et les conférences pratiques l'accès de toutes les catégories socio professionnelles et en particulier des plus défavorisées aux formations technologiques de l'enseignement supérieur tant en formation initiale que tout au long de la vie,
- Faciliter la diversité sociale, la parité femmes-hommes ainsi que l'égalité des chances pour obtenir un diplôme de l'Ecole,
- Contribuer à l'accès des étudiants handicapés aux enseignements de l'Ecole.

Domaine international :

- Développer des réseaux de correspondants à l'étranger susceptibles de susciter et coordonner des initiatives locales entre la Communauté et d'autres institutions françaises ou étrangères pour favoriser le développement de relations amicales et professionnelles.
- Contribuer en toutes occasions au rayonnement économique de la France.

En complément de la structure centrale, les groupes territoriaux, professionnels et promotions agissent sur le terrain. (voir page 9) Ces structures peuvent être des associations indépendantes ou une section sans autonomie financière ni juridique de la SOCE. Dans ce dernier cas, leurs éléments financiers sont repris sous le terme « sous égide ».

Présentation Financière des activités⁷

Les actions de solidarité (entraide, prix et bourses principalement) ont augmenté sur 2024. Les aides financières ont presque doublé pour retrouver un niveau pré-COVID de 2018.

L'augmentation des cotisations est souhaitée, pilotée et appréciée.

<i>Versements en euros</i>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Jeunes promotions	225	227	219	244	288	280	250	286	306
Membres actifs	1 016	1 025	983	1 211	1 285	1 322	1 296	1 494	1 658
Arriérés	49	58	50	101	73	73	81	138	113
Réadhésions	-	-	-	0	23	18		69	47
Membres à vie	-	-	-	-	82	104	112	113	130
Membres associés	11	11	12	15	17	16	16	17	17
Total	1 300	1 321	1 263	1 571	1 769	1 812	1 755	2 117	2 271

Le suivi des emplois-ressources est un point clef du suivi de la trajectoire. La clôture de 2024 et le budget 2025 sont en cohérence avec le plan multi-annuel.

⁷Rapport de gestion 2024 ; Comptes Annuels et présentation au CA du 11 avril 2025

EMPLOIS PAR DESTINATION	Plan multi-annuel				RESSOURCES PAR ORIGINE	Plan multi-annuel			
	26	B25	CI24	CI23		26	B25	CI24	CI23
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - MISSIONS	3 172	2 922	2 677	2 753	1 - RESSOURCES RECURRENTES	3 909	3 919	3 678	3 534
1.1 Réalisées en France					1.1 Cotisations sans contrepartie	2 519	2 417	2 272	2 118
- Actions réalisées par l'organisme	3 172	2 922	2 677	2 753	1.2 Dons	150	193	177	206
Aide aux élèves	1 024	1 027	884	882	1.3 Autres ressources	840	909	845	838
Aide à l'école	79	89	69	88	1.4 Resultat financiers (*)	200	200	200	200
aide aux archis	833	719	784	833	1.5 revenue SCPI	200	200	184	172
Animation de la communauté	840	660	496	638					
Rayonnement	396	427	443	313					
1.2 Réalisées à l'étranger									
2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	796	956	972	982					
2.1 SI	347	488	538	550					
2.2 Autre fonctionnement	449	468	433	432					
3 - FRAIS DE RECOUVREMENT	23	12	25	21					
TOTAL DES EMPLOIS	3 991	3 889	3 673	3 756	TOTAL DES RESSOURCES	3 909	3 919	3 678	3 534
Sous total Emplois/Ressources						- 82	29	5	- 222

Une situation financière très saine et sécurisée, avec une trésorerie abondante et des fonds propres dominants

Bilan Actif				
Rubriques	Montant 2024	Montant 2023	Variation	% du total
ACTIF IMMOBILISÉ	3,68 M€	11,37 M€	-67,60%	7,30%
ACTIF CIRCULANT	46,83 M€	38,31 M€	22,20%	92,70%
TOTAL ACTIF	50,51 M€	49,68 M€	1,70%	100%
Bilan Passif				
Rubriques	Montant 2024	Montant 2023	Variation	% du total
FONDS PROPRES	46,85 M€	45,26 M€	3,50%	92,80%
FONDS REPORTÉS	1,66 M€	2,53 M€	-34,40%	3,30%
DETTES	1,99 M€	1,89 M€	5,30%	3,90%
TOTAL PASSIF	50,51 M€	49,68 M€	1,70%	100%
Compte de Résultat				
Rubriques	Montant 2024	Montant 2023	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION	9,15 M€	9,18 M€	-0,40%	
CHARGES D'EXPLOITATION	8,59 M€	8,56 M€	0,40%	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	557 k€	621 k€		
Résultat financier et final				
Rubriques	Montant 2024	Montant 2023	Variation	
PRODUITS FINANCIERS	1,36 M€	1,94 M€	-30,10%	
CHARGES FINANCIÈRES	237 k€	728 k€	-67,40%	
RÉSULTAT FINANCIER	1,12 M€	1,21 M€	-7,40%	
RÉSULTAT COURANT	1,68 M€	1,83 M€	-8,20%	
RÉSULTAT NET	1,55 M€	1,63 M€	-4,90%	

Structure financière

- Total du bilan : 50,5 M€
- Fonds propres : 46,9 M€ (soit 93% du passif) → structure très solide.
- Dettes : 2 M€ seulement, essentiellement fournisseurs (366 K€) et dettes fiscales/sociales (1 M€).
- → **Indépendance financière excellente** : quasi-absence d'endettement bancaire.

Résultat de l'exercice

- Excédent net comptable 2024 : +1,55 M€.
- Ressources stables (cotisations et dons ≈ 2 M€) mais surtout produits financiers élevés liés à la gestion des placements.
- Autres produits 4,74 M€
- Les charges de fonctionnement (personnel, gestion des groupes, animation) restent maîtrisées.

Actif

- Immobilisations : 7,6 M€, en baisse (cession d'un immeuble reçu en legs pour 790 K€).
- Placements financiers : portefeuille de 40,9 M€, composé principalement de :
 - AM Capi (court & long terme) ≈ 28 M€
 - Fonds monétaires SG ≈ 9 M€
 - SCPI ≈ 2,6 M€

Gestion prudente des placements

- Créances : 1,09 M€
- Disponibilités : 5,2 M€

Passif

- Fonds propres : 46,85 M€ forte assise financière
 - Report à nouveau créditeur : 26,4 M€
 - Fonds propres complémentaires et statutaires : ≈ 18.92 M€
 - Résultat de l'exercice : 1,55 M€, excédentaire confirmant une bonne maîtrise des dépenses
- Fonds reportés liés aux legs : 732 K€.
- Fonds dédiés (subventions & dons affectés) : 931 K€ (en baisse).

Le recrutement d'un Directeur administratif et Financier a considérablement renforcé l'efficacité du suivi et du pilotage de la gestion projets et des aspects financiers.

2. Démarche IDEAS : quels objectifs ?

La Société évolue pour mieux répondre aux attentes de ses membres et faciliter leur participation active. Les dirigeants en poste ont souhaité faire appel à IDEAS pour plusieurs raisons :

- Elargir le spectre des bonnes pratiques mises en œuvre par l'association, en profitant de l'expertise développée par IDEAS dans son référentiel,
- Ancrer ces bonnes pratiques dans le temps en leur donnant un cadre dans lequel elles seront évaluées régulièrement,
- Inciter ses membres à les découvrir, à mieux les connaître et à se les approprier pour rendre l'association plus vivante et plus performante dans ses actions.

Entre le label initial et la demande de renouvellement, le référentiel est passé de 120 indicateurs à 90 bonnes pratiques. La transposition et l'analyse des nouvelles exigences ont été les premiers temps de l'accompagnement.

Si la démarche IDEAS a bien été intégrée aux pratiques de la Société, les premiers mois de la démarche formelle de renouvellement ont été lents, l'équipe de conseillers a été modifiée et a subi un décès. En revanche, à partir de 2024, un suivi régulier, actif, continu et structuré a permis un avancement cadencé et des réalisations appréciables.

Les priorités validées par la Société et les conseillers ont portées sur :

- La revue exhaustive des bonnes pratiques du référentiel IDEAS, ses modifications ainsi que ses nouveautés,
- La mise à jour des recommandations post label notamment celles liées aux informations financières et au contrôle de gestion,
- La refonte forte et profonde de la cartographie des risques, impliquant le Bureau et validée par le Conseil d'Administration,
- Une revue du contrôle interne notamment informatique, incluant la gestion des données personnelles.

Les habilitations administratives : Aucune

Les labels et agréments obtenus : IDEAS en 2021.

3. Une organisation solide⁸

La société est organisée autour de 5 grands pôles et s'appuie sur un réseau de sections comme les Promotions, les groupes territoriaux ou les groupes professionnels.

Pôles

Trois pôles opérationnels : Communauté, Formation et Industrie, International - Projets et RSO, et deux pôles de soutien : Administration et Finances, et Communication.

Chacun des pôles a des missions spécifiques pour accompagner les Gadzarts tout au long de leur vie professionnelle et personnelle.

Communauté

Sous la responsabilité du vice-président (VP) Communauté, ce pôle regroupe :

- Les Promotions

⁸SOCE mode d'emploi

- Les Jeunes Promotions
- Les Délégués Régionaux (DR)
- Les Groupes Territoriaux (GT)
- Les Délégués de la Société auprès des campus (DSC)
- Le service Relations Sociétaires
La Commission Entraide
- La Commission Fidélisation
- La Commission Admission / Réadmission
- Le Pôle Carrières
- Le Réseau d'Experts Arts et Métiers (REXAM)

Formation et Industrie

Sous la responsabilité du vice-président (VP) Formation et Industrie, ce pôle intervient dans les domaines suivants :

- Les relations avec l'École au sujet des actions et des relations avec les entreprises,
- Le suivi avec les élèves et l'École des questions relatives aux formations Arts et Métiers,
- La promotion du métier d'ingénieur,
- Les relations avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial,
- Le rayonnement des Gadzarts dans le monde professionnel et éducatif,
- L'animation de la Communauté dans la dimension professionnelle avec les Groupes Professionnels.

International, Projets et RSO

Sous la responsabilité du vice-président (VP) International, Projets et RSO, ce pôle a pour mission de piloter :

- Les actions à l'international,
- La responsabilité sociétale des organisations (RSO),
- Les résidences,
- Les prix et les bourses de mobilités internationales.

Communication

Ce pôle participe à :

- La promotion de la Société,
- La valorisation de ses actions,
- L'accompagnement des différentes entités de la communauté dans leurs actions de communication.

Administration et finances

Le Trésorier établit le budget, le rapport de gestion et assure le contrôle de gestion. Il a la charge de :

- Gérer les finances, les legs et les placements,
- Suivre la gestion financière des filiales,
- L'infrastructure numérique,
- La conformité juridique et la gestion administrative,
- La consolidation comptable des promos et des sections,
- La labellisation IDEAS.

Les groupes

Les Promotions (Promos)

Une Promo est présidée par un Délégué Principal de Promo (DPP) assisté d'un ou plusieurs délégués de promo adjoints. L'ensemble des promos est représenté par le Président des DDP et les Jeunes Promos par le président des JP.

Les Groupes Territoriaux (GT)

Les Groupes Régionaux (GR) sont composés des Groupes Territoriaux (GT). Le président d'un GR est le Délégué Régional (DR), il y en a 27 en France et 3 à l'international. La SOCE compte 197 GT en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Les Groupes Professionnels (GP)

Ils ont pour ambition d'aider les Gadzarts à se réaliser pleinement dans leur parcours professionnel en organisant des conférences, des rencontres avec des personnalités du monde de l'entreprise, des visites de site ...

Ces dernières années, ils ont organisé 60 à 90 conférences à Paris, et une demi-douzaine en province. Ces manifestations ont réuni 3130 personnes ce qui représente une participation par conférence de 54 auditeurs en moyenne. Elles enrichissent les connaissances sur des sujets d'actualité, et ont largement contribué au rayonnement des Arts et Métiers.

Leur rôle dans l'accélération des carrières commence très tôt : avec l'Ecole pour tout ce qui concerne établissement de contacts avec des secteurs économiques où elle souhaite se développer (enseignement ou recherche partenariale) et avec les élèves dès lors que des relations avec les entreprises sont à établir ou renforcer (Forum ou Junior Entreprise).

A noter la volonté forte de promouvoir l'organisation d'événements professionnels dans les groupes territoriaux pour travailler au plus près des membres de l'association, là où ils sont implantés.

Les groupes rattachés ou sections :

Depuis plusieurs années, la Société propose aux Groupes Territoriaux et Promotions qui, pour certains d'entre eux, sont encore des associations indépendantes, d'être rattachés à la Société pour en devenir une section. Après dissolution de son association indépendante, le Groupe ou la Promotion peut disposer d'un compte bancaire rémunéré, profiter de l'immatriculation de la Société pour l'organisation de voyages et être couvert par l'assurance responsabilité civile de la Société.

Les frais de gestion des comptes bancaires sont pris en charge par la Société ; les sections peuvent placer leurs disponibilités sur les fonds communs de placement Arts et Métiers.

Comptablement, le Groupe ou la Promotion garde son indépendance dans la gestion de ses ressources et emplois, en s'interdisant toutefois d'être à découvert. Ses liquidités sont domiciliées sur un compte spécifique et ne peuvent en aucun cas être mobilisées par la Société tant qu'un membre de la Promotion est vivant.

Le périmètre de la labellisation

Il ne concerne que l'association SOCE ; les filiales n'ont pas été concernées par les travaux d'amélioration des pratiques nécessaires à la labellisation.

Filiales

La SOCE dispose de 3 filiales :

Club Iéna

Club Iéna, détenu à 90%, les 10% restants étant détenus par Sodexo Sports et Loisirs, répond à la volonté de l'association de préserver et valoriser son hôtel de l'avenue d'Iéna, afin que les Gadzarts y trouvent des conditions privilégiées de réunion et de travail (restaurant, salles de conférence et salons).

La gouvernance est assurée de la façon suivante :

- Un président, camarade bénévole, qui assure la direction de la filiale,
- Un Conseil de surveillance composé des deux représentants des actionnaires et de 5 bénévoles.

Les comptes de la filiale sont placés sous le contrôle d'un expert-comptable et sont certifiés par un Commissaire aux comptes

Arts et Métiers Multimédia

Cette filiale créée il y a plus de 10 ans, dont la SOCE est l'actionnaire unique, a pour objet la propriété, le développement et l'exploitation de tous systèmes de médias et d'information, la publication de magazines, la création, le développement et l'exploitation de sites internet, intéressant ou non la communauté des écoles et des ingénieurs Arts et Métiers.

Elle est structurée, en termes de gouvernance, de la façon suivante :

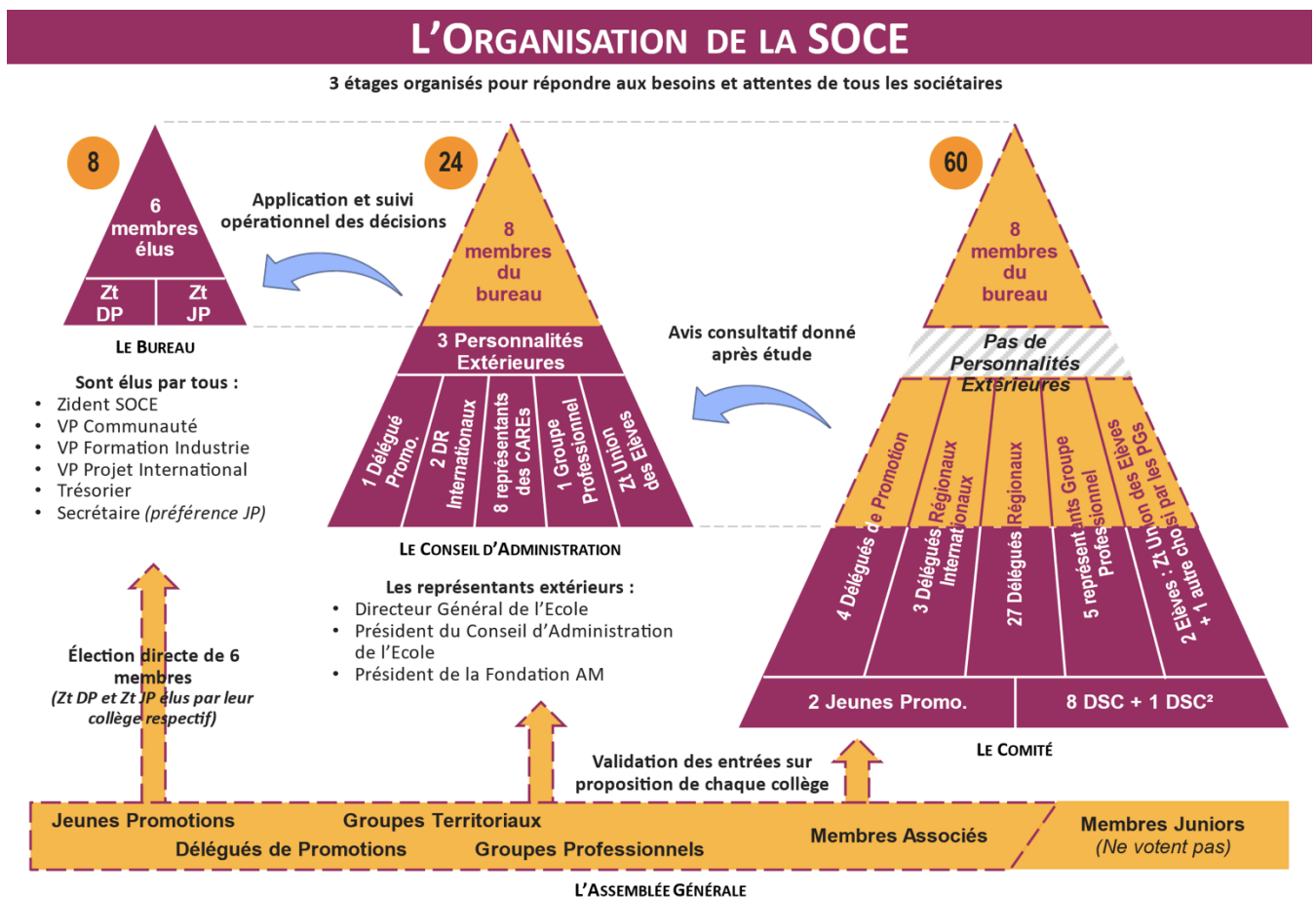
- Un président, bénévole, qui assure la direction de la filiale,
- Un Conseil de surveillance composé d'un représentant de chacune des personnes morales que sont la SOCE, avec son Président, la Fondation A&M par son Président (intéressée par ce moyen de communication unique pour faire connaître ses actions et participer à la préservation du patrimoine Gadzarts), et de personnes physiques.

Les comptes de la filiale sont placés sous le contrôle d'un expert-comptable et sont certifiés par un Commissaire aux comptes.

Arts et Métiers Accélération

En cours de reprise par une société restant à constituer : AWA

4. Une gouvernance structurée



Conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend 24 membres. Sa composition inclut 3 personnalités extérieures et 21 élus : le président élu par l'assemblée générale, 20 membres élus par l'assemblée générale en favorisant la représentation de chacun des différents groupes d'appartenance, les Promotions, les territoires et les groupes professionnels.

Bureau

Lors de la première séance du conseil d'administration avec les administrateurs nouvellement élus, le jour de l'assemblée générale élective, le conseil d'administration procède à l'élection en son sein du nouveau bureau sous la présidence du président. Le président propose au conseil d'administration le nombre et le périmètre des vice-présidents. Chaque membre du conseil d'administration peut se porter candidat sur chacun des postes du bureau prévus par les statuts. L'élection s'effectue au scrutin secret.

Comité

L'objectif est d'assurer une représentation consultative des trois groupes d'appartenance de la Société par ses délégations territoriales, ses promotions et ses groupes professionnels. Le comité comprend 62 membres. Les membres du comité sont désignés comme ci-après :

- 52 membres élus issus notamment de groupes reflétant la diversité de la Société : groupes territoriaux, promotions, groupes professionnels et délégués auprès des campus. L'assemblée générale est informée et valide ces désignations.

- 10 membres de droit : les 8 membres du bureau, le président de l'union des élèves ainsi qu'un autre élève, désigné par le bureau de l'union des élèves.

Commissions

Le Conseil a décidé la mise en place de 4 commissions spécialisées (CSCA) sur les thèmes suivants :

- Finances-Gestion
- Audit et conformité
- Placements et financements
- Ressources Humaines

Les membres de chaque commission sont des membres volontaires du Conseil d'administration ainsi que des membres du Comité et des sociétaires sollicités en raison de leur rôle dans l'association ou de leur expérience professionnelle.

La participation est bénévole, les membres ne bénéficiant que du défraiement de leurs éventuels déplacements pour participer aux travaux de leur Commission.

Dans le cas particulier de la Commission Audit et conformité, il est prévu qu'elle comprend une ou plusieurs personnalité(s) extérieure(s) à l'association, n'ayant aucun lien commercial ni intérêt personnel direct ou indirect avec celle-ci.

Les moyens disponibles⁹

Bénévoles

Une des grandes forces de la société est l'engagement de ses membres. La Communauté vit et se développe grâce aux bénévoles qui s'y investissent à tous niveaux. Avec ses 31 000 membres, la Société repose sur 521 promotions en activité et de juniors. Elle compte 197 groupes territoriaux en France et à l'étranger, ainsi que 41 groupes professionnels nationaux « actifs ».

Ce sont plus de 2232 bénévoles qui s'investissent dans les différentes instances décrites plus haut.

Cet engagement est valorisé à 134 équivalents temps pleins et 5.1 millions d'euros.

Salariés

Fin 2024, la SOCE comprenait 11 salariés en CDI et 3 en CDD qui se répartissent comme suit :

- 1,3 équivalents temps-pleins sont mis à disposition et refacturés :
 - A la comptabilité d'Arts et Métiers Multimedia et en entretien technique pour Club Léna,
- 12,7 équivalents temps-plein sont affectés aux activités de management, de relations avec les sociétaires, de conseil, d'administration, d'informatique, de communication, d'entretien des locaux et de gestion de l'association. Avec une répartition identique entre cadres et employés.

⁹Rapport de gestion 2024

5. Une stratégie actualisée¹⁰ et mise en œuvre

En 2023, la Société a revu sa stratégie et défini sa vision, ses ambitions et dégagé ses axes stratégiques.

Ambitions

La Société a défini ses 5 ambitions :

- Être reconnue comme la première association d'Alumni influençant la transformation environnementale, sociétale, industrielle et numérique,
- Donner à chacun la fierté d'appartenir à la communauté Arts et Métiers et l'envie de contribuer à ses actions et à sa reconnaissance,
- Accompagner tout au long de la vie personnelle et professionnelle, mettre en lumière nos talents et donner l'envie aux meilleurs de nous rejoindre,
- Répondre aux besoins du monde professionnel et les anticiper en influençant les programmes de formation de l'ingénieur en France,
- Structurer et développer l'entraide et les liens intergénérationnels à un niveau d'investissement supérieur à toutes les Alumni

Axes stratégiques

La Société a dégagé dix axes stratégiques :

- Sécuriser les adhésions et les faire croître drastiquement,
- Déployer notre rôle dans la transformation environnementale, sociétale, industrielle et numérique, enjeu majeur des prochaines années,
- Mettre en place une cellule veille (héros/talents, réalisations, leur reconnaissance interne/externe)
- Mettre en place un club en charge de formuler des propositions et solutions prêtes pour la diffusion,
- Déployer une communication régulière interne : externe sur nos héros, nos talents, nos réalisations, nos services intergénérationnels en renforçant le rôle de nos BT, GP et Promos,
- Adopter une culture de la reconnaissance des membres de notre communauté,
- Mettre en place une vision commune avec l'Ecole, ses instances, les professeurs,
- Mettre l'accent sur l'intégration intergénérationnelle et l'accompagnement dans la vie professionnelle,
- Mettre en place des actions d'accompagnement « tout au long de la vie » personnelle,
- Mettre en place une nouvelle gouvernance :
 - Nouvelle stratégie, nouvelle gouvernance, nouvelles terminologies impliquant autonomie, ressources et résultats,
 - Déployer la notion de Clubs avec autonomie dans leurs ressources et dans l'exécution.

Les statuts et le règlement intérieur ont été mis en cohérence en conséquence.

¹⁰ Arts et Métiers 2030

Exemples de réalisations en 2024¹¹

Entraide

En 2024, l'Entraide représente un total de 236 197 € de prêts, allocations et dons (contre 254 635 € en 2023). 41 prêts d'honneur ont été accordés aux élèves pour 173 000 €, dont 25 prêts pour mobilité internationale (109 000 €), soit une hausse de 20% par rapport à 2023. L'entraide aux anciens élèves s'élève à 63 197 € pour 21 allocataires et 7 prêts d'honneur, en baisse de 43% par rapport à l'an passé, due à la réduction des allocataires et à des prêts moins élevés. Le soutien psychologique aux anciens élèves s'est renforcé avec l'ajout de la prestation d'Enzo Nouchi, de Médiateur Santé Pair.

Pôle Carrières

En 2024, le Pôle Carrières a réalisé 805 coachings carrières ou entretiens conseils, ainsi que 126 événements à Paris et en région. Cela représente 1116 participants partout en France qui ont attribué une note de satisfaction de 9,2/10 aux services concernés.

Deux 2 coachs professionnels et 85 partenaires Arts et Métiers accompagnent les membres au quotidien dans leurs démarches professionnelles et mettent à leur disposition des outils efficaces pour mûrir leurs projets et développer leurs compétences.

Le réseau d'experts Arts et Métiers (REXAM)

Avec plus de 250 membres, le réseau Rexam continue de renforcer sa notoriété à travers diverses actions de communication. Tout Gadzarts en entreprise, ayant besoin de conseil, expertise, coaching ou d'un manager de transition, peut faire appel au Rexam. Les consultants indépendants peuvent également y adhérer.

Bourses de mobilité internationale

La mobilité internationale est une obligation pour obtenir le diplôme d'ingénieur. Grâce aux bourses de la Société et de la Fondation Arts & Métiers, les frais liés à cette mobilité sont partiellement couverts. Ainsi, depuis trois ans, la commission des bourses a mis en place un dispositif unique. En 2024, 40 examinateurs ont étudié les dossiers. La campagne de printemps a attribué 394 600 € à 120 lauréats, dont 27% de filles, et celle d'automne 17 800 € à 15 lauréats. Les principales destinations étaient le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Think tank Arts et Métiers

En 2024, le Think Tank Arts & Métiers a publié deux nouveaux rapports :

- L'ingénieur-docteur, profil d'avenir pour la recherche et l'industrie
- L'efficacité du triptyque formation-recherche-entreprise

Promotion des métiers de l'ingénieur (PMI)

En 2024, 363 intervenants ont rencontré plus de 14 000 élèves, dont 5 142 filles, lors de 324 interventions dans des établissements scolaires, forums et salons en France. Aussi, 24 transports organisés par les Groupes Régionaux ont permis à 1 200 lycéens de visiter les campus de l'École. Une vingtaine d'expositions "Technologie Nom Féminin" ont été organisées dans les établissements scolaires, accompagnées de 50 exemplaires du Jeu de l'Énergie, déployé lors de la pandémie.

¹¹ Rapport d'activité 2024

Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Pour incarner son identité de "Leaders des Industries Responsables", la Société soutient les dirigeants Gadzarts confrontés aux enjeux sociétaux en devenant partenaire de la CEC (Convention des Entreprises pour le Climat). La cérémonie d'ouverture a eu lieu en mars 2024, et quatre des six sessions du parcours CEC Industries se sont déroulées entre mai et novembre 2024. En 2025, les deux dernières sessions et la cérémonie de clôture auront lieu. Plus de 20 Gadzarts dirigeants participent actuellement à ce parcours. La collaboration avec l'Association Alumni for the Planet a mené à l'organisation d'un webinaire. La Société soutient également les initiatives environnementales du Pôle Environnement de l'Union des Élèves, telles que la formation des élèves sur les fresques du climat et les ateliers 2tonnes. Côté sociétal, une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) a été mise en place pour les Majors d'Estime et leurs équipes (représentants des élèves). La Société participe au comité de pilotage de l'école sur le bien-être étudiant. Des actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS) se poursuivent, et un flyer est désormais disponible. Enfin, la diversité homme-femme est désormais affichée sur la nouvelle médaille de la Société, et la charte de Mixité Grandes Écoles au féminin a été signée en octobre.

Evolutive Learning Factories (ELF)

En 2023, la Société a lancé une collecte de fonds exceptionnelle pour soutenir le programme ELF de l'École. Ce programme vise à doter chaque campus d'usines-écoles modernes à l'échelle 1, afin de former des Gadzarts prêts à répondre aux défis des transitions numérique, énergétique et environnementale. La première année de collecte, 2024, a permis de récolter plus de 1,5 M€ grâce à la mobilisation de plus de 600 camarades. Ce sont plus de 30 projets ELF qui ont démarré ainsi que plus de 100 projets pédagogiques à travers les campus, soutenant ainsi la modernisation de la pédagogie de l'Ecole.

Les Journées Usines Ouvertes 2025

Organisées par la Société des Ingénieurs Arts & Métiers, les Journées Usines Ouvertes s'inspirent des Journées du Patrimoine pour rapprocher le grand public de l'industrie et sensibiliser aux enjeux de la réindustrialisation. Les 4 et 5 avril 2025, pour la première édition, plus de 200 usines ouvrent leurs portes à travers la France pour faire découvrir les métiers, les innovations et les savoir-faire industriels. Le vendredi 4 avril est dédié aux scolaires, offrant aux jeunes une immersion dans l'industrie. Le samedi 5 avril, les familles et le grand public pourront explorer les coulisses de la production et échanger avec les professionnels du secteur.

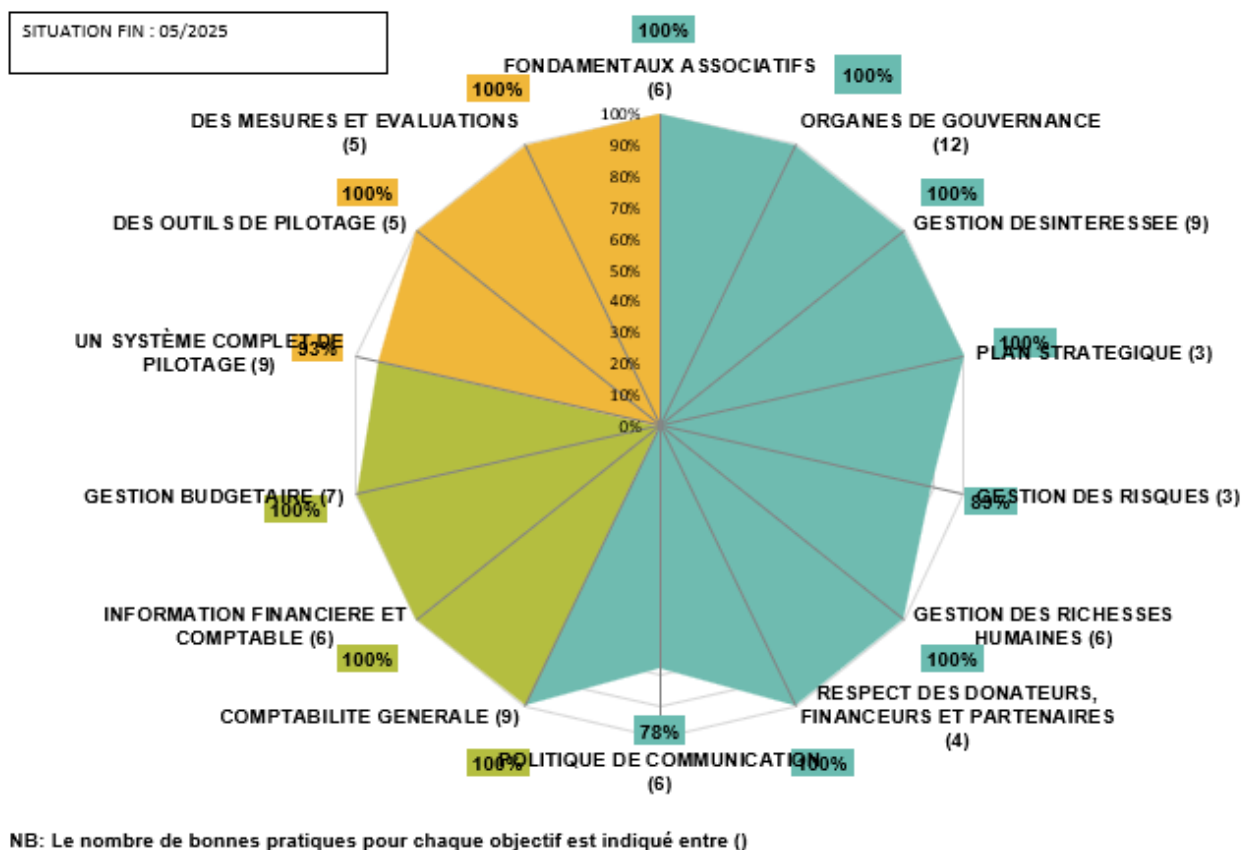
Observatoire Arts et Métiers des industries responsables

En 2024, la Société des ingénieurs Arts et Métiers a lancé l'Observatoire Arts et Métiers des industries responsables. Une analyse détaillée des perceptions des Français et des ingénieurs sur l'état et les défis du secteur industriel en France. Dévoilé lors de la Semaine de l'industrie, cet outil inédit répond à la nécessité de mieux comprendre les enjeux actuels du tissu industriel, en pleine mutation face aux transitions écologiques, numériques et sociétales. L'Observatoire met en lumière trois axes principaux :

- Un rôle stratégique indéniable de l'industrie pour la richesse ;
- L'innovation et la transition écologique, de notre pays, une perte de vitesse inquiétante ;
- Et cinq défis essentiels à relever :
 - Compétitivité, recrutement, décarbonation, innovation et attractivité.

6. Rapport sur l'accompagnement

Evolution des 12 grands objectifs du Guide IDEAS



Ce renouvellement a débuté par un travail (conseillers/SOCE) de conversion des 120 indicateurs en 90 bonnes pratiques (BP) ¹² en identifiant trois lots :

1. nouvelles pratiques,
2. pratiques complétées à revoir,
3. pratiques antérieures à améliorer,

sans oublier la mise à jour documentaire des BP validées, avec une priorisation des travaux par difficultés décroissantes.

L'équipe de conseillers a évolué au cours du suivi et aucun n'avait suivi la SOCE lors du label initial.

Les équipes de la SOCE se sont mobilisées énergiquement tout au long de 2024.

Les échanges réguliers ont toujours été pragmatiques et confiants. Plus de 110 documents constituent le fonds documentaire probant actualisé, mis à disposition dans la Dropbox.

Points marquants réalisés en réponse aux 5 observations établies par le Comité label réuni en 2021

1. *Améliorer la qualité de l'information financière pour mieux situer les interactions internes de la SOCE*
 - *Le rôle des différentes composantes*
 - *Les contributions volontaires en nature (mécénat, bénévolat,)*
 - *Les opérations spécifiques au secteur non lucratif*

¹²La comparaison avant/après n'est donc pas pertinente

- *La mise à jour du site Internet*

La nomination d'un DAF, les outils intégrés et le suivi rapproché assurent un pilotage financier précis et transparent.

Les contributions des bénévoles sont valorisées.

La communication interne et externe a été renforcée au sein du pôle communication.

1. *Intégrer toutes les bonnes pratiques auprès des leaders et bénévoles.*

L'esprit du Label et la lettre ont parfaitement infusé le management de la SOCE, les adaptations locales restent à renforcer mais seront soutenues par la nouvelle direction, pleinement convaincue du bienfondé et des bénéfices du label.

2. *Finaliser le dispositif de contrôle de gestion capable d'agréger et d'organiser toutes les informations nécessaires au pilotage*

Le suivi analytique, même si non encore présenté sous la forme d'un CER, non obligatoire, permet de rendre visible les axes stratégiques et les activités des pôles et domaines. La récente utilisation de Power BI complétant excel permettra de renforcer l'analyse multiaxiales : budget, réalisé, entités, projets...

3. *Pérenniser le rôle de garant des bonnes pratiques de la commission Audit et Conformité.*

La commission a tenu régulièrement ses réunions et mené ses travaux, documentés et partagés aux instances de gouvernance.

4. *Renforcer le volet solidarité visant à exprimer que la SOCE n'est pas enfermée dans un contexte de « groupe restreint »*

Les très nombreuses manifestations et réflexions et actions sur 2024 confirme l'ouverture de la SOCE au monde, bien centrée évidemment sur ses Visions et Valeurs : l'ingénieur (futur, présent et passé et pas que de l'ENSAM).

5. *Formaliser la communication, l'acceptation et le suivi des libéralités auxquelles la SOCE est éligible (bien que pas d'appel à la générosité du public)*

Le traitement des dons et legs est strictement encadré. Une sensibilisation interne (dons et legs) a été menée afin de renforcer cette source de financement.

Conclusions des conseillers à l'issue de leur accompagnement

Les points forts sur lesquels l'organisme devra s'appuyer pour construire ses marches de progrès

Une équipe de direction

- convaincue des vertus de l'amélioration continue,
- organisée pour le pilotage du quotidien et réactive en cas de projets (task force dédiée au renouvellement du Label)
- assurant un suivi régulier et documenté des nombreuses activités
- renforcée par un Directeur Administratif et Financier doté d'outils de suivis fins.
- sensibilisée aux risques et à leur mitigation.

Des bénévoles

- impliqués,
- expérimentés
- et dotés d'une culture « ingénieur » cohérente avec les exigences et le formalisme du Label

Une vision

fortement enracinée dans l'histoire mais adaptée aux enjeux actuels et à venir d'une société de projets reposant sur les hommes qui les bâtissent.

Les points d'amélioration qui devront être traités durant la phase Post Label

Le processus de gestion de crise, dont l'élaboration de scénarii et les modalités de réponse en communication notamment, pourra être renforcé en s'appuyant sur les cartographies des risques et des parties prenantes.

La communication, en interne dans un premier temps, des risques et des modalités de résilience ou d'adaptation à ceux-ci, pourra être assurée avec toute la transparence adaptée.

Conclusion

Une association solide mais non rigide, structurée mais capable d'adaptation, qui sait tirer tous les bénéfices à usage interne de structuration (car aucun appel à la générosité du public n'est envisagé) et de gouvernance du label.